

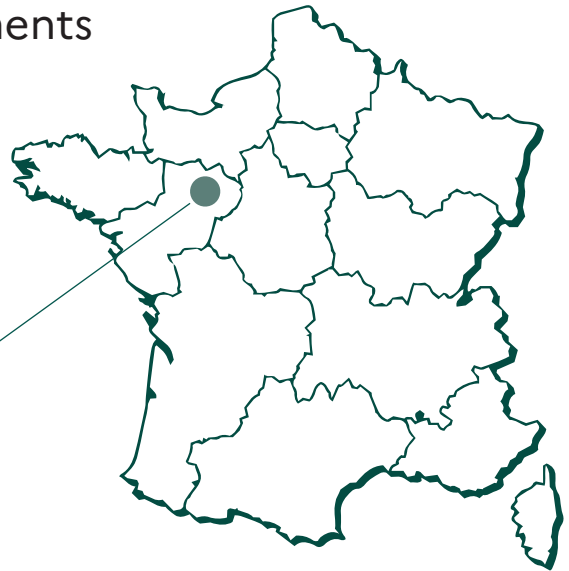


Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile

E4V (Energy for vehicles)

Le Mans, Pays de la Loire

Entreprise créée en 2008 / 94 employés
Batteries électriques / 2 sites en France
Chiffre d'affaires : 18 millions d'euros



La mesure

Le Fonds de soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie vise à soutenir les projets d'investissement industriel dans 6 secteurs stratégiques : l'aéronautique, l'automobile, le nucléaire, l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique et les intrants essentiels de l'industrie. 600 millions d'euros du fonds sont consacrés à l'automobile afin d'aider les entreprises de la filière à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels.

La belle histoire

L'entreprise E4V, fondée en 2008, conçoit et fabrique des batteries lithium-ion et phosphate de fer pour les véhicules électriques légers. L'usine de production et le siège social sont situés au Mans et emploient 94 personnes. E4V dispose également de bureaux à Paris et d'un centre de recherche et développement à Bordeaux.

Avec le Fonds de soutien à la modernisation de la filière automobile de France Relance, l'entreprise prévoit de fournir aux constructeurs français de véhicules sans permis une solution de batteries pour véhicules électriques clé en main afin de les accompagner dans la transition du diesel à l'électrique.

La première phase du projet a démarré le 1er octobre 2020, avec la co-conception de nouvelles batteries directement adaptables sur les véhicules existants. E4V va également proposer des solutions de maintenance, pour suivre en temps réel le parc de batteries connectées. L'entreprise ajoutera par la suite des lignes de production robotisées au sein de son usine du Mans.

Témoignage



Denys Gounot
Président fondateur

« Aujourd'hui, l'industrie française produit 40 000 véhicules sans permis par an et la plupart roulent au diesel. La transition vers les moteurs électriques va être rapide, et va nécessiter une production parfaitement adaptée. Nous accompagnons déjà les ETI (entreprise de taille intermédiaire) correspondantes mais le but est, avec l'aide du plan France Relance, de pouvoir monter en puissance et disposer de produits encore plus compétitifs et des chaînes de production grands volumes opérationnelles dans 18 mois. »

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie »